



Intempéries / Transports scolaires

publié le 04/02/2019

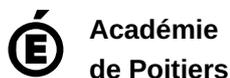
Descriptif :

En cas d'intempéries, consultez le site internet des transports scolaires.

Mesdames et messieurs,

En cas d'intempéries, vous pouvez consulter le site internet mobilité79 qui vous informe des modifications éventuelles concernant les horaires de transports scolaires dans le département : <http://mobilite79.fr/>

Sans information particulière, les transports scolaires sont toujours assurés normalement.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.